

Cas de parricide présumé à Akébé-Plaine

" Bob " a-t-il tué sa mère par strangulation ?

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Quelles sont les circonstances exactes de la mort de dame Engue ? C'est ce que s'efforcent actuellement de découvrir les limiers de la direction générale des Recherches (DGR). En attendant le récit des faits par Eva Engue, l'aîné des enfants de la victime, considéré comme le présumé meurtrier, quelques renseignements ont été obtenus à la faveur d'une petite enquête de voisinage.

COMME le dit si bien l'adage, la mort ne vient jamais de loin. Jeanne Françoise Engue, née Eyang Mba, Gabonaise du troisième âge, vient d'en faire



Photo : D.R

La disparue, Jeanne Françoise Engue née Eyang Mba.

l'amère expérience, en perdant tragiquement la vie, dans la nuit profonde de lundi à mardi dernier, à



Photo : D.R

Photo de droite : L'entrée de la rue menant à la demeure de la défunte, où la famille s'active aux préparatifs des obsèques.

son domicile, sis à Akébé-Plaine, dans le troisième arrondissement de Libreville. Le meurtrier présumé serait son fils-aîné, Eva Engue, la quarantaine révolue, plus connu sous le surnom de "Bob". Ce dernier se trouve actuellement entre les mains des agents de la direction générale des Recherches (DGR) en charge de ce dossier. D'après quelques renseignements glanés hier, du côté de l'unité de la gendar-

merie nationale, le mis en cause niait les faits, jusqu'en début d'après-midi, en dépit de ce que certaines preuves l'accablent. Que sait-on présentement de celui que les jeunes d'Akébé-Plaine appelaient encore affectueusement, il y a quelques jours, "Grand Bob", et des circonstances ayant rythmé sa vie avant le drame ? D'aucuns décrivent plutôt ce moniteur d'auto-école comme

quelqu'un de très pondéré, une personne sans histoires. Mais qu'est-ce qui peut alors expliquer l'éventuel accès de colère, qui se serait emparé de lui, au point de mettre cruellement un terme à la vie de sa génitrice ?

Il se raconte que, cette nuit-là, sieur Eva Engue est en compagnie d'un de ses cadets, le nommé Bala. Les deux frères passent un bon moment dans un bistrot situé non loin du domicile familial. Vers 2 heures, ils auraient décidé de regagner la maison, plongée dans le noir total, puisqu'une coupure d'électricité avait entre-temps mis tout le quartier dans la pénombre.

La mère était-elle encore en état de veille lorsque Bob est rentré ? Ce dernier était-il ivre ? Se serait-il disputé avec la défunte, qui ne peut pas se déplacer sans ses béquilles ? Ce sont, entre autres, les zones d'ombre auxquelles les enquêteurs vont devoir apporter des éclaircissements.

Toutefois, le fait majeur qui accablait le présumé meurtrier est celui d'avoir été surpris par son cadet en train d'étrangler leur mère... Affaire à suivre.

Lutte contre le trafic des êtres humains
Deux membres du " réseau " bientôt devant le procureur

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

VIVANT depuis plus de cinq ans en situation irrégulière au Gabon, précisément à Libreville, deux ressortissantes togolaises, Seïda Affo et Naziratou Yaya, âgées respectivement de 31 et 32 ans, devraient être déférées ce vendredi matin devant le bureau du procureur de Libreville. En espérant, toutefois, que le travail suspendu hier, du fait de la grève des magistrats, reprenne effectivement dans tous les services du palais de justice.

Interpellées sur la base d'une dénonciation, puis placées en garde à vue, mercredi dernier, à la Brigade spéciale de la police judiciaire (BSPJ) du tribunal de Libreville, les deux dames sont accusées de se livrer à la traite des êtres humains. Selon toute vraisemblance, elles feraient venir clandestinement, depuis leur pays d'origine et via des réseaux mafieux, de jeunes filles, qu'elles placeraient dans des familles gabonaises, à des fins de travail, et dont elles retiendraient, mensuellement, le revenu depuis la source. Un trafic pourtant proscrit par les Droits de l'homme, mais qu'elles orchestrent discrètement, en dehors de leurs activités officielles de commerçante de produits de beauté et de femme de ménage chez un militaire gabonais. Leur dernière victime, Bright Abigaëlle, est une ressortissante ghanéenne



Photo : ON

Le regard naïf, Bright Abigaëlle est la nouvelle victime du "réseau".

de 22 ans, qui serait partie de Cotonou et qu'elles auraient réussi à faire entrer dans la capitale gabonaise, avec la complicité d'autres personnes non encore identifiées, dont un certain « Nass », activement recherché. Selon une source ayant requis l'anonymat, les deux femmes seraient même impliquées dans la disparition d'une autre fille de moins de 20 ans, Kadija, après que celle-ci a été contrainte, à travers diverses pressions morales et culturelles, de quitter son employeur. Ses « maîtres » n'auraient pas digéré le fait que la jeune femme entreprenne de sortir de leur emprise en devenant autonome. Depuis lors, Kadija serait devenue introuvable, alors que les soupçons des enquêteurs et de son ancien patron se portent sur Seïda Affo et Naziratou Yaya, qui auraient quelque chose à avoir dans cette étrange disparition.

Interrogées mercredi à ce sujet par les agents de la BSPJ, les deux dames ont affirmé ne pas être mêlées à cette affaire. Même si elles reconnaissent avoir joué un rôle dans le « placement » de plusieurs filles et même perçu, directement, leurs salaires contre l'avis des bénéficiaires. Une traite des êtres humains incompatible avec les lois gabonaises et les textes internationaux dont le Gabon est signataire. Nul doute qu'en les recevant à son cabinet de travail, probablement ce vendredi, dans le cadre d'un déferrement, le procureur de Libreville ne manquera pas de rappeler à ces immigrées clandestines que le Gabon veut bien continuer à être une terre hospitalière. Mais qu'il est hors de question qu'il soit érigé en un modèle de pays où l'on tolère cette forme d'esclavage des temps modernes.

« Si vous répandez des bienfaits, perdez-en la mémoire ; si vous en recevez publiez les à jamais. » Voltaire

20 mai 1930- 20 mai 2016

M. Jean Marie Vianney BOUMBA,

Administrateur civil en chef, est né le 20 mai 1930 à Pointe Akosso dans l'île Mandji et est décédé le 28 décembre 2006 à Libreville. Patriarche Loango dans l'esprit de l'Ancien testament, il régula la vie de la Communauté, réglait les conflits, célébrait les noces, veillait sur les Cadets. Notable respecté et influent au-delà de la communauté Laumbou, il a été porté en terre au Cimetière municipal de Port-Gentil.

Précoce Commis d'administration en AEF, haut fonctionnaire tour à tour, à la Présidence de la République dès l'indépendance et aux Affaires étrangères par la suite, puis Gouverneur de province, Délégué ministériel, Président de la société nationale des pétroles du Gabon ; ce discret mais dense parcours administratif et politique ici résumé, notamment dans le sillage respectif des Présidents Léon Mba et Omar Bongo de 1960 à 1989, se déroulera jusqu'à sa retraite après 36 ans de service continu en Colonie et en post Colonie.

Sa famille, au moment où nous célébrons la 86^{ème} année de sa naissance, note avec réel plaisir et grande fierté que son bien aimé vient d'être honoré par la Commune de Port-Gentil ; celle-ci venant de baptiser de son nom une des rues les plus en vue du 1^{er} Arrondissement de la ville.

Profonde gratitude et remerciements les plus chaleureux à M. le Président du Conseil et l'ensemble du Conseil municipal de notre chère ville.

Luc PANDJO BOUMBA

VILLE DE PORT-GENTIL
Rue Jean Marie Vianney BOUMBA
1^{er} Arrondissement